



Dr Pierre-Yves GODFRIN

Dr Anne MORANDINI

Dr Ianik SKORINTSCHOUK

Dr Pierre KLECTHKA

Dr Jean-Louis PERROTEZ

Dr Laurent URION

Dr Alexandre LAI

Dr Eric SAVOYE

Dr Aurélien ZANG

Consignes de jeûne préopératoire

Avant toute anesthésie générale ou locorégionale (en cas d'échec), il est obligatoire d'être à jeun. Cela veut dire qu'il ne faut rien manger pendant plusieurs heures avant l'opération.

Pourquoi doit-on rester à jeun ?

Sous anesthésie, la digestion s'arrête et le réflexe de toux à la fausse route disparaît. Or, c'est ce réflexe qui empêche les aliments d'aller dans les poumons en cas de vomissement et qui permet d'éviter **un étouffement**.

Le tabac favorise l'apparition d'une toux au moment de l'anesthésie et majore donc fortement ce risque de vomissement.

Les horaires de jeûne sont donc prévus pour éviter ces complications au moment de l'anesthésie.

A partir de quand dois-je être à jeun ?

- Pour les aliments solides et le tabac : la dernière prise doit être terminée **au moins 6 heures** avant l'intervention.
 - Si vous êtes convoqué en début de matinée et pour des raisons pratiques, il vous est demandé d'arrêter de manger et de fumer à minuit.
 - SI vous êtes convoqué dans l'après-midi, par exemple 13H00, il faudra avoir terminé toute alimentation solide et tabac à 7H00.
- Pour les boissons, vous avez la possibilité de boire des liquides clairs à savoir :
- Eau plate; Thé ou café sans lait; jus de fruits SANS pulpe), jusqu'à **2 heures** avant votre intervention
 - En pratique : vous avez le droit de boire jusqu'au départ de votre domicile pour prendre votre traitement médicamenteux habituel SAUF ceux que votre anesthésiste vous aura demandé d'arrêter au préalable.



Dr Pierre-Yves GODFRIN

Dr Anne MORANDINI

Dr Ianik SKORINTSCHOUK

Dr Pierre KLETHKA

Dr Jean-Louis PERROTEZ

Dr Laurent URION

Dr Alexandre LAI

Dr Eric SAVOYE

Dr Aurélien ZANG

En cas de non respect de ces règles, **impératives pour votre sécurité**, votre intervention peut être **reportée/annulée**.